

Voyage d'études des élèves de 4^{ème} année de génie civil de l'INSA de Strasbourg



Une association de **INSA** INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
DE STRASBOURG

VOYAGE TECHNIQUE

2018-2019

SPÉCIALITÉ GÉNIE-CIVIL



Depuis 2003, l'association voyage d'étude des élèves de génie civil est chargée d'organiser intégralement un voyage d'étude (dit voyage technique). L'organisation du voyage passe alors par la recherche du financement nécessaire.

Ce voyage, partie intégrante de la formation des élèves de l'INSA de Strasbourg, a pour but d'accroître nos connaissances en génie civil en s'ouvrant à d'autres cultures et techniques que nous ne connaissons pas encore. C'est un véritable challenge car l'organisation autonome de ce voyage permet aux étudiants de se confronter à la gestion financière, humaine, et de travailler main dans la main en renforçant la solidarité au sein du groupe. Ce ne peut donc qu'être valorisant pour notre vie professionnelle future.

Quelques chiffres :

- 90 étudiants concernés
- 3 à 7 jours de voyages en avril 2018
- 10 000 € de fonds à trouver
- Au moins 2 d'entreprises liées au monde du génie civil (dont une à l'international)



Le financement

Le budget prévisionnel que nous consacrons à ce voyage est détaillé ci-dessous :

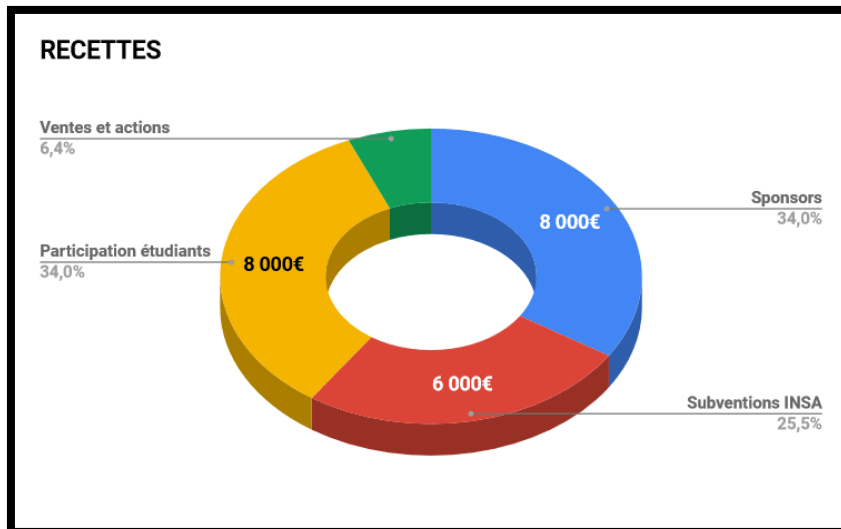


Figure 1 : Organisation prévisionnelle des recettes pour l'organisation du voyage

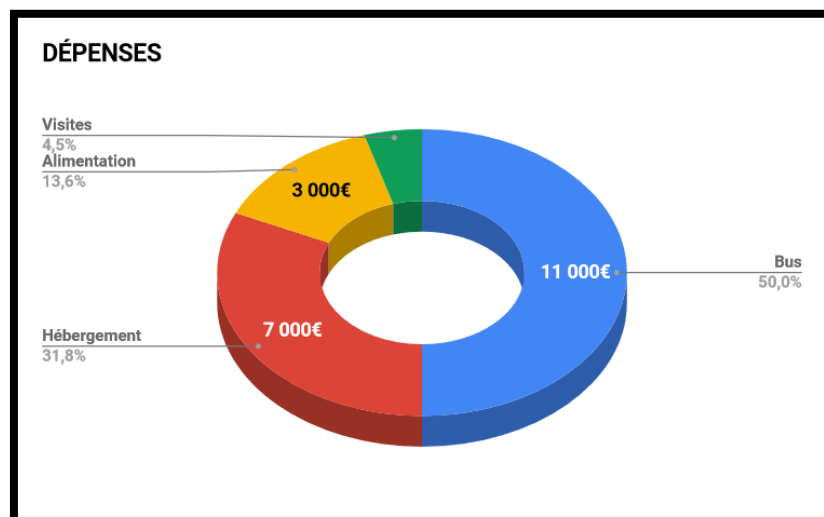


Figure 2 : Organisation prévisionnelle des dépenses pour l'organisation du voyage

Pour réaliser ce voyage, chaque étudiant de 4^{ème} année Génie Civil se mobilise. Nous réalisons, au sein de l'école, différentes ventes : pull, t-shirt, calendrier de Noël, produits du terroir, goûters, tournoi jeux vidéo, aide à l'association du GALA, participations aux salons d'orientations, etc. Ces actions ponctuelles étalées d'octobre à mars permettent à l'association de récolter des fonds pour le voyage. Cependant, l'investissement que ces ventes et événements demande est très important vis-à-vis des bénéfices occasionnés.

La recherche de financement extérieur est le rôle du pôle sponsor. Il est indispensable car il est clair que les actions de vente que nous mènerons au sein de l'école jusqu'au mois de mars ne suffiront pas à couvrir notre budget de voyage.

Il est vrai que le soutien d'entreprises auprès de notre association peut être, pour elles, un accès privilégié au sein de notre école mais aussi l'ouverture d'une proximité nouvelle avec plus de 1900 étudiants et potentiels futurs salariés. Au-delà même de Strasbourg, c'est aussi un contact dans de nombreux pays : en France via les rassemblements inter-INSA, mais aussi à l'étranger à travers le Groupe INSA, les Erasmus, INSA euro Med, ou encore DeutchINSA. Aussi, nous pouvons vous proposer une visibilité au sein de l'école via une communication plus importante des entreprises solidaires, l'organisation de conférence, la proposition de stage, la mise en avant de leur logo sur une banderole et sur nos communiqués, etc.

Contact :

- Au sujet de votre don :

Fondation Université de Strasbourg
8 allée Gaspard Monge
67000 Strasbourg

03 68 85 13 10

- Au sujet de ce projet

Erwan MAIER
Président de l'association voyage d'étude
des élèves de l'INSA de Strasbourg

06 69 91 00 54

erwan.maier@insa-strasbourg.fr

Notre reconnaissance :

Pour tout don à la Fondation Université de Strasbourg, vous bénéficiez de notre programme de reconnaissance. Selon le montant de votre don, nous nous engageons à :

- Vous informer sur l'impact de votre don et les avancées qu'il aura permises ;
- Vous convier à une réunion de restitution à la fin du projet ;
- Vous offrir une visibilité en associant votre nom au projet soutenu ;
- Vous faire participer aux temps forts de l'Université et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ;
- Vous permettre un contact direct avec les bénéficiaires de votre don, qu'ils soient boursiers ou experts ;
- Mettre en avant votre logo sur une banderole géante qui sera présente sur les photos lors de nos visites de chantier ;
- Organiser des conférences techniques au sein de l'INSA pour promouvoir vos activités et proposer des stages aux étudiants de 3ème, 4ème et 5ème année

Vos avantages fiscaux :

La Fondation Université de Strasbourg, reconnue d'utilité publique, vous délivre un reçu pour déduire une partie de votre don de vos impôts. Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts, calculée sur le montant de votre don :

- ➔ **66 %** dans la limite de **20 %** du revenu imposable pour les particuliers ;
- ➔ **75 %** dans la limite de **50 000 €** dans le cadre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) pour les particuliers ;
- ➔ **60 %** dans la limite de **0,5 %** du chiffre d'affaires pour les entreprises.